

Appel à candidatures d'experts pour la constitution d'un groupe de travail (GT)

Groupe de travail : « Feux de végétation, pollution de l'air et santé »

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses. Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un groupe de travail regroupant des experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire.

■ **Contexte de l'expertise :**

En mai 2012, l'avis de l'Anses relatif aux effets sanitaires liés à la pollution générée par les feux de végétation à l'air libre avait mis en exergue l'impact des émissions de polluants, incluant entre autres les particules, sur la population générale et la population professionnelle, et avait formulé des recommandations d'amélioration des connaissances.

En 2023, l'Anses a été saisie à nouveau sur le sujet par les ministères de la santé et de l'environnement afin de mettre à jour les connaissances sur l'impact sanitaire lié à l'exposition de la population générale et professionnelle aux feux de végétation. Une première phase d'expertise a donné lieu à un état des lieux des consignes en France et à l'international en cas d'incendies de végétation de grande ampleur pour la protection de la santé de la population générale et des professionnels de lutte contre le feu, et à l'établissement de listes socles de substances et de méthodes de mesurage pour la surveillance des panaches de fumées issus des feux de végétation de grande ampleur (rapport à paraître).

Dans ce contexte, l'Anses poursuit ses travaux d'expertise dans une seconde phase pour documenter les nouvelles connaissances en matière de composition des fumées, d'effets sur la santé humaine liés à la pollution de l'air généré par les incendies de végétation et par la pratique d'écobuage, en précisant succinctement les effets sur l'environnement (sol, air, eaux), la flore et la faune.

En lien avec l'ensemble des éléments examinés et résultats obtenus, des recommandations seront formulées à l'issue de ces travaux, en incluant – le cas échéant – des recommandations sur les modalités de mise en œuvre d'une surveillance environnementale et sur les mesures de gestion adaptées.

■ **Rôle et missions :**

Les axes de travail du GT seront :

- 1^{er} axe : documenter les dernières connaissances en matière de composition des fumées

- 2^{ème} axe : réaliser un état des nouvelles connaissances sur les effets sur la santé humaine liés à l'exposition à la pollution de l'air générée par les incendies de végétation, en considérant notamment les incendies de grande ampleur, pour la population générale et pour les professionnels de lutte contre le feu
- 3^{ème} axe : réaliser un état des connaissances sur les effets sur la santé humaine liés à l'exposition à la pollution de l'air générée par la pratique de l'écobuage (pratique agricole de brûlage pour la fertilisation des sols) pour la population générale

Les missions confiées aux membres du GT seront :

- de participer au choix et à l'élaboration des méthodes d'expertise à mettre en œuvre pour répondre aux axes de travail : affinage du cadrage des travaux (objectifs, périmètres), constitution du socle documentaire (littérature scientifique, rapports institutionnels...), identification des acteurs à auditionner ou à consulter, identification des bases de données à exploiter, consultation sur l'élaboration de protocoles d'études *ad hoc* ;
- de réaliser une analyse critique des publications et autres sources d'informations scientifiques et techniques pertinentes ;
- de participer à la formulation des recommandations sur la base de l'ensemble des éléments examinés et des résultats d'expertise obtenus ;
- de contribuer à la rédaction du rapport d'expertise ;
- et d'interagir sur le contenu scientifique des travaux d'expertise avec le comité d'experts spécialisé « Évaluation des risques liés aux milieux aériens » (CES Air), en coordination avec l'Anses.

■ **Composition et fonctionnement :**

Le GT sera composé d'une dizaine d'experts au maximum, dont un(e) président(e) désigné(e) parmi ses membres.

Par cet appel à candidatures, l'Anses recherche des experts dont les compétences relèvent :

- de la surveillance, de la métrologie et de la physico-chimie des polluants atmosphériques ;
- des émissions atmosphériques (mesures en laboratoire, *in situ* et/ou modélisation/simulation) ;
- de l'épidémiologie relative aux liens entre pollution de l'air et santé (population générale et/ou professionnelle) ;
- de la médecine (ex : pneumologie, pathologies cardiovasculaires) ;
- de la toxicologie relative aux fumées de combustion ;

Le détail des compétences souhaitées est spécifié dans la fiche « compétences recherchées ».

La durée prévisionnelle des travaux est de 17 mois à compter de la 1^{ère} réunion du GT. Le GT se réunira en séance plénière avec une fréquence moyenne d'une réunion toutes les 6 semaines.

Les experts sont nommés à titre personnel, *intuitu personae*, pour la durée du GT sur décision du directeur général.